RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du lundi 26 juin 2017

Conseillers communautaires en exercice: 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGR

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.1.12, 1.1.13, 1.1.14, 1.1.15, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 1.2.5, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h20.

présents : Amagney M. **Thomas** JAVAUX Arguel André **AVIS** Audeux : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 0.2) Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 0.2), Frédéric ALLEMANN, M. Emile BRIOT (jusqu'au 1.1.3), M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 0.2), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 7.2), Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 7.2), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.2), M. Philippe GONON (à partir du 7.3), M. Jacques GROSPERRIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (à partir du 0.2), M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 0.2), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à partir du 1.1.2), M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'au 2.5), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 0.2), Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 0.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANI IN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure: M. Philippe CHANEY (à partir du 0.2) Bonnay: M. Gilles ORY Boussières: M. Bertrand ASTRIC Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE Busy: M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE (à partir du 0.2 et jusqu'au 7.3) Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Champvans-les-Moulins : Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 0.2), M. Gilbert GAVIGNET Chevroz: M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon: M. Jacques GIRAUD Deluz: M. Fabrice TAILLARD Devecey: M. Michel JASSEY Ecole-Valentin: Mme Brigitte ANDREOSSO suppléante de M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze: Mme Catherine CUINET (à partir du 7.2) Les Auxons: M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamiroile: M. Daniel HUOT Marchaux: M. Patrick CORNE Miserey-Salines: M. Marcel FELT Montfaucon: M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: M. Pascal DUCHEZEAU Nancray: M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET (à partir du 0.2) Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 0.2) Rancenay : M. Michel LETHIER MAURICE Pugey : M. Frank LAIDIE (à partir du 0.2) Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (à partir du 7.3), M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET (à partir du 7.2) Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire: M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD (à partir du 0.2) Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY Venise: M. Jean-Claude CONTINI Vieilley: M. Franck RACLOT suppleant de Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges: M. Jean-Claude ZEISSER

Etaient absents: Besançon: Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Pascal BONNET, Mme Claudine CAULET, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Yannick POUJET, M. Gérard VAN HELLE Champoux: M. Philippe COURTOT Chaudefontaine: M. Jacky LOUISON Dannemarie-sur-Crête: M. Gérard GALLIOT La Chevillotte: M. Roger BOROWIK Larnod: M. Hugues TRUDET Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT Morre: M. Jean-Michel CAYUELA Noironte: M. Bernard MADOUX Novillars: M. Philippe BELUCHE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET Torpes: M. Denis JACQUIN Vorges-les-Pins: Mme Julie BAVEREL

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants: P. BONTEMPS (jusqu'au 0.1), C. CAULET, YM. DAHOUI, ML. DALPHIN (jusqu'au 7.1), C. DEVESA, A. GHEZALI, P. GONON (jusqu'au 7.2), T. MORTON (jusqu'au 1.1.1), Y. POUJET, R. REBRAB (jusqu'au 0.1), K. ROCHDI (à partir du 1.1.3), D. SCHAUSS (jusqu'au 0.1), G. VAN HELLE (jusqu'au 1.1.2), H. TRUDET, C. LINDECKER, D. PARIS, P. BELUCHE, JM. BOUSSET (à partir du 0.2), A. JACQUEMET (jusqu'au 7.2), D. JACQUIN, J. BAVEREL.

Mandataires: S. WANLIN (jusqu'au 0.1), A. VIGNOT, N. BODIN, S. PESEUX (jusqu'au 7.1), A. POULIN, M. ZEHAF, C. COMTE-DELEUZE (jusqu'au 7.2), M. LOYAT (jusqu'au 1.1.1), P. CURIE, C. MICHEL (jusqu'au 0.1), D. DARD (à partir du 1.1.3), B. FALCINELLA (jusqu'au 0.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.1.2), Y. DELARUE, T. ROBERT, R. STEPOURJINE, J. KRIEGER, C. BARTHELET (à partir du 0.2), P. ROUTHIER (jusqu'au 7.2), B. ASTRIC, JP. MICHAUD

Délibération n°2017/003735

Adoption de la grille tarifaire relative au marché de gestion et d'animation du centre d'affaires des Auxons au Signal

Rapporteur: Sylvie WANLIN, Conseillère communautaire déléguée

Inscription budgétaire Sans incidence budgétaire

Résumé:

Le Grand Besançon met en œuvre une nouvelle offre de services sur le parc d'activités de Nouvelle Ere aux Auxons dans le bâtiment le Signal. Elle prend la forme d'un centre d'affaires dont la gestion sera confiée à partir du 1^{er} juillet 2017 pour 18 mois à BGE FC.

Il est proposé d'adopter la proposition de grille tarifaire présentée dans le présent rapport dans l'objectif de mettre en œuvre une régie de recettes.

I. Contexte

Dans le cadre du développement du Parc d'activités de la Nouvelle Ere sur la Commune des Auxons, un premier bâtiment à vocation tertiaire a été édifié à proximité de la Gare TGV de Besançon – Franche-Comté.

Le Grand Besançon s'est engagé au travers d'un BEFA sur six ans passé avec Aktya à occuper une surface d'environ 600 m² au sein de ce bâtiment afin d'un développer une nouvelle offre de services à destination des entreprises et autres organisations de l'agglomération.

Cette offre de services prend la forme d'un centre d'affaires disposant d'un ensemble d'outils comme un espace de travail partagé, des salles de réunions modulables, un espace d'accueil grands voyageurs mais aussi une quinzaine de bureaux qualitatifs, meublés et connectés au très haut débit.

Une procédure de mise en concurrence lancée courant mars dernier a permis de retenir l'offre de BGE FC pour assurer la gestion et l'animation du site pour le compte du Grand Besançon. Sa mission consiste à mettre à disposition des utilisateurs l'ensemble des services énumérés plus haut et à encaisser via une régie de recettes les paiements reçus selon la grille tarifaire présentée ci-après.

II. Grille tarifaire

Il est proposé la grille tarifaire suivante pour l'occupation des espaces dédiés à la location au sein du centre d'affaires, les charges afférentes au fonctionnement du lieu étant à la charge du Grand Besançon.

Location d'un poste dans l'espace de travail partagé (avec accès aux services associés*)

- Forfait mensuel 190 € HT
- Journée 50 € HT
- Demi-iournée 30 € HT
- Heure: 8,33 € HT

Location d'un bureau individuel (avec accès aux services associés*)

- Bureaux de type 1 (inférieur à 15 m²)
 - o Mois: 400 € HT
 o Journée: 70 € HT
 o Demi-journée: 40 € HT
 - o Heure : 12,50 € HT
- Bureaux de type 2 (de 15 à 18 m²)
 - Mois: 480 € HT
 Journée: 90 € HT
 Demi-journée 50 € HT
 Heure: 16,66 € HT

Location des salles de réunions

Grande (100 m²): 280 € HT (journée)
 Moyenne (60 m²): 150 € HT (journée)
 Petite (30 m²): 110 € HT (journée)
 80 € HT (demi-journée)

Domiciliation d'entreprises

- Forfait mensuel: 70 € HT

*Services associés: connexion Internet THD, service d'organisation évènement: petit déjeuner, buffet..., accès aux espaces communs, bâtiment sécurisé, services communs (accueil physique et téléphonique personnalisé, expédition-réception courrier, copieur-scan-fax...)

Mme C. COMTE-DELEUZE et MM. A. BLESSEMAILLE, N. BODIN (2), B. GAVIGNET, M. FELT et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la proposition de grille tarifaire de redevance d'occupation par les utilisateurs des espaces du centre d'affaires des Auxons au Signal.

Pour extrait conforme,

Le Présidenture du Doubs

Reçu le - 4 JUIL. 2017

Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 105 Contre: 0 Abstentions: 2

Ne prennent pas part au vote: 7